



SAINTE-JULIE



VILLE DE SAINTE-JULIE

Politique horticole

La Ville de Sainte-Julie est fière de vous présenter sa première Politique horticole. Cette politique vise à identifier l'orientation, les objectifs et les actions qui seront entreprises par le Comité horticole dans les années à venir.

Par la création de cette politique, la Ville démontre une fois de plus qu'elle s'engage à être une ville axée sur les différents principes du développement durable tout en assurant un milieu de vie de qualité pour ses citoyens. Plus précisément, le Comité horticole, responsable de la création de ce plan, assure l'amélioration du cadre de vie des citoyens en embellissant leur milieu environnant tout en travaillant à la protection de leur environnement. Ce comité est en excellente position pour avoir sous sa responsabilité l'exécution de ce plan d'action.

Cette politique est également complémentaire à d'autres politiques de la Ville de Sainte-Julie comme la politique de l'arbre, le plan vert et la politique des saines habitudes de vie, qui ont toutes des actions structurantes en lien avec l'environnement et l'adoption d'un mode de vie sain.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui veillent à ce que ce plan d'action reflète le mieux possible les enjeux qui sont prioritaires pour les citoyens. Cette politique s'adresse à la fois aux citoyens soucieux de l'environnement, mais également aux citoyens qui admirent saison après saison les embellissements horticoles.

Bonne lecture !



Suzanne Roy,

maireesse

Amélie Poirier,

présidente du comité
horticole et conseillère
municipale

Mario Lemay,

membre du comité
horticole et conseiller
municipal

Préambule

L'environnement est devenu un élément incontournable pour les administrations publiques. La Ville de Sainte-Julie ne fait pas exception. Elle se veut une ville verte et adhère aux principes du développement durable. Dotée d'un Plan vert et d'une Politique de l'arbre, entre autres, la Ville multiplie les initiatives pour protéger et valoriser l'environnement. La Ville tient aussi à promouvoir auprès de ses citoyens de meilleures pratiques environnementales.

Le temps est donc venu pour la Ville de Sainte-Julie de se doter d'un cadre de référence global pour assurer l'embellissement du milieu de vie dans une perspective de développement durable (voir annexe 1). La Ville de Sainte-Julie souhaite que ce cadre de référence soit partagé et soutenu par les individus ainsi que les institutions privées et publiques œuvrant sur son territoire.

Comité horticole

Claudine LeGruiec, *citoyenne*

Martine Flipot, *citoyenne*

Mona Sinnett, *citoyenne*

Guylaine L'Heureux, *citoyenne*

Josée Dupré, *citoyenne*

Nathalie Provost, *citoyenne*

Amélie Poirier, *conseillère municipale, présidente du comité*

Mario Lemay, *conseiller municipal*

Louis Beauchemin, *directeur adjoint du Service des infrastructures et gestion des actifs, secrétaire du comité*

Table des matières

La mission du Comité horticole	4
Mise en situation	5
La politique horticole	6
Les orientations	7
Les objectifs et les actions	8
Conclusion	11
Plan d'action	12
Annexes	15
Annexe 1 - Développement durable	16
Annexe 2 - Les Fleurons du Québec	16
Annexe 3 - Ville amie des monarches	17
Annexe 4 - L'indice de canopée	17

La mission du Comité horticole

Le Comité horticole a pour mandat de formuler des recommandations au conseil municipal en matière d'horticulture, de sensibiliser la population et de réaliser des mandats spécifiques soumis par le conseil, notamment l'élaboration d'un plan d'action horticole. Le comité vise à l'amélioration du cadre de vie des citoyens en embellissant leur milieu environnant.

Par des actions concrètes, le comité favorise la diversité et la pérennité de l'embellissement des lieux en respectant les particularités locales et régionales.

Il promeut l'éducation et l'innovation dans les aménagements paysagers en plus du développement de l'horticulture ornementale dans un cadre de développement durable. L'ensemble de ces actions est posé dans le but de développer et renforcer le sentiment de bien-être et de fierté des Julievillois et des Julievilloises à l'égard de leur ville.

Par le passé, le comité a mis en place le concours Maisons fleuries qui permettait de souligner la contribution des citoyens, des commerçants et des organisations privées et publiques de la Ville.

Le comité encourage les différents acteurs commerciaux et industriels à embellir leur milieu de vie immédiat. Ces actions aident la Ville de Sainte-Julie à conserver son prestigieux titre de cinq fleurons dans le cadre de la classification horticole des Fleurons du Québec (voir annexe 2).



Mise en situation

Au cours des dernières années, les tendances en horticulture ont changé. Soucieuse de l'environnement et désirant de continuer à embellir le territoire de la Ville de Sainte-Julie, le Comité présente une politique horticole afin de faire face à ces nouveaux enjeux.

La politique horticole

La politique a pour but de servir de cadre de référence pour les actions qui seront entreprises par le Comité horticole. Les trois objectifs mis de l'avant dans cette politique sont :

1. Privilégier des pratiques de développement durable.

2. Impliquer la population dans les améliorations du cadre de vie selon les trois fondements suivants :

- Le dynamisme du milieu ;
- L'appartenance à la collectivité ;
- L'esthétisme du cadre de vie.

3. Se référer aux critères des cinq fleurons dans la mise en valeur des actions.

Les orientations

La Ville de Sainte-Julie est appréciée et reconnue de ses citoyens notamment par les aménagements ornementaux privés et publics présents sur l'ensemble du territoire. L'inspiration du cadre de vie est à l'image des différentes politiques de la Ville. C'est donc dans cette perspective de développement de nouvelles initiatives en harmonie avec l'encadrement et les services déjà offerts que la politique horticole a été développée.

La politique tient compte de trois enjeux qui semblent prioritaires pour les citoyens : les espaces, l'éducation et la protection des espèces menacées.

1. Les espaces

Qu'ils soient de nature privée, publique ou institutionnelle, l'aménagement des lieux est essentiel au développement du sentiment d'appartenance et du mieux-être des citoyens dans leur milieu de vie. L'aménagement contribue également à inspirer la population à aménager leur terrain privé.

2. L'éducation

L'embellissement du milieu de vie en tenant compte du développement durable ne peut être réalisé sans l'éducation de la population. L'éducation peut se décliner par différents moyens de communication. Plusieurs sujets peuvent être abordés comme des suggestions d'aménagement ou des recommandations sur les espèces nuisibles et envahissantes.

3. La protection des espèces menacées

Étant une ville amie des monarques (voir annexe 3), protégeant les abeilles et la biodiversité, il est important pour le Comité horticole que les actions aillent dans ce sens.

Les objectifs et les actions

1. Faire connaître le rôle primordial que joue l'embellissement horticole au sein de la communauté julievilloise

- Organiser des activités de sensibilisation telle que des conférences.
- Développer une section de conseils horticoles sur le site Internet de la Ville.
- Promouvoir la plantation et l'entretien adéquat des arbres, arbustes et fleurs selon le territoire.
- Rendre la politique horticole disponible pour l'ensemble des citoyens.
- Sensibiliser les citoyens quant à leur responsabilité d'aménagement en tant que propriétaire en présentant annuellement des aménagements remarquables dans le bulletin municipal Le Citoyen.
- Inciter les citoyens à mettre leur aménagement en valeur à travers différents médias par des concours photo.

2. *Élargir le patrimoine horticole de la Ville de Sainte-Julie*

- Établir des critères et des suggestions d'aménagement horticole tant pour le secteur public, institutionnel et privé.
- Appuyer le Comité consultatif d'urbanisme lorsque des plans d'aménagement sont soumis.
- Accompagner les institutions publiques dans la réalisation de projets impliquant l'aménagement, et ce, avec la participation citoyenne.

3. *Augmenter le nombre d'aménagements horticoles dans la Ville de Sainte-Julie*

- Soutenir les citoyens dans la création de leur aménagement horticole par le don de matières.
- Développer un concept de parc comprenant des arbustes fruitiers, un jardin communautaire et des espaces pour les monarches et les oiseaux.
- Inventorier et cartographier les zones publiques disponibles pour un aménagement dans le but de mieux les exploiter.
- Poursuivre les efforts de plantation dans les espaces verts publics existants.
- Promouvoir l'intégration de plantes potagères dans les aménagements.
- Renforcer les aménagements horticoles pour le zonage commercial, industriel et institutionnel.

4. *Se distinguer par l'attrait et la qualité des aménagements*

- Mettre en valeur les parcs boisés, notamment le parc Edmour-J.-Harvey, le parc Armand-Frappier, le parc de l'Érablière, le parc des Étangs-Antoine-Charlebois, la Place des générations et la piste cyclopédestre du Grand-Coteau.
- Développer le potentiel éducatif des divers aménagements comme le site aménagé pour les écoles du parc de l'Érablière et l'arboretum Pierre-Steben.
- Mettre en valeur les efforts et l'expertise des employés dans la mise en œuvre des différentes mosaïques.
- Intégrer les recommandations des Fleurons du Québec.

5. *Assurer un entretien optimal des aménagements*

- Offrir aux employés de la formation continue et spécialisée.
- Maintenir un haut standard d'entretien des parcs, des espaces verts, des places publiques et institutionnelles.

6. *Promouvoir des approches écoresponsables*

- Utiliser des plantes et des arbustes qui nécessitent peu d'eau et peu d'entretien.
- Promouvoir la réutilisation des eaux de pluie.
- Intégrer de nouvelles techniques d'entretien innovantes et écoresponsables.
- Promouvoir la plantation d'arbres à proximité des stationnements publics et privés afin de réduire les îlots de chaleur et d'augmenter l'indice de canopée (voir annexe 4).
- Favoriser une démarche qui tend vers l'autonomie alimentaire



Conclusion

En somme, la politique horticole deviendra un cadre de référence pour les prochaines années. Les différentes actions contenues dans ce document ont été pensées de façon à intégrer le développement durable, l'éducation de la population et la protection de la biodiversité pour faire de Sainte-Julie une ville verte qui fait la promotion des meilleures pratiques environnementales.

Plan d'action

Faire connaître le rôle primordial que joue l'embellissement horticole au sein de la communauté julieilloise	Continu	Court	Moyen	Long
1 Organiser des activités de sensibilisation (conférences)		X		
1,1 Conférence WEB sur les plates-bandes et l'intégration de légumes (Albert Mondor ou Bertrand Dumond ou Larry Hodgson)		Mai 2021		
2 Développer une section de conseils horticoles sur le site WEB de la ville			X	
3 Promouvoir la plantation et l'entretien adéquat des arbres, arbustes et fleurs selon le territoire			X	X
4 Rendre la politique disponible pour l'ensemble des citoyens		X		
5 Sensibiliser les citoyens quant à leur responsabilité d'aménagement en tant que propriétaire en présentant annuellement des aménagements remarquables.	X			
5,1 Intégrer dans la trousse aux nouveaux citoyens les explications du concours des fleurons et du rôle que joue la Ville	X			
5,2 Ajouter dans la section du site Web les explications de 5.1	X			
5,3 Publier dans le bulletin le citoyen les aménagements remarquables			X	
6 Inciter les citoyens à mettre leur aménagement en valeur à travers différents médias		X		
6,1 Si le contexte COVID le permet, faire de l'affichage à la bibliothèque pour faire la promotion du jardinage		Mai 2021		
6,2 Concours photo des aménagements (lancement du concours début de l'été et tirage en septembre)		Septembre 2021		

Élargir le patrimoine horticole de la Ville de Sainte-Julie		Continu	Court	Moyen	Long
1	Établir des critères et des suggestions d'aménagement horticole tant pour le secteur public, institutionnel et privé			X	
2	Appuyer le Comité consultatif d'urbanisme lorsque des plans d'aménagement sont soumis			X	
3	Accompagner les institutions publiques dans la réalisation de projets impliquant l'aménagement, et ce, avec la participation citoyenne		X	X	
3,1	Plantation à l'école secondaire				Septembre 2021/2022

Augmenter le nombre d'aménagements horticoles dans la Ville de Sainte-Julie		Continu	Court	Moyen	Long
1	Soutenir les citoyens dans la création de leur aménagement horticole par le don de matières	X			
1,1	Don de paillis	X			
1,2	Don de compost		X		
2	Développer un concept de parc comprenant des arbustes fruitiers, un jardin communautaire et des espaces pour les monarques et les oiseaux			X	
3	Inventorier et cartographier les zones publiques disponibles pour un aménagement dans le but de mieux les exploiter			X	
4	Poursuivre les efforts de plantation dans les espaces verts publics existants	X			
5	Promouvoir l'intégration de plantes potagères dans les aménagements		X		
5,1	Publication sur les semis, idées de jardinage et intégration de plantes potagères au début mai, espèces traditionnelles et esthétiques : choux, piment de cayenne, laitues colorées, poivrons, fines herbes, courges, etc.				Avril 2021
5,2	Publication sur les semis, idées de jardinage et intégration de plantes potagères à la fin juillet, semis tardifs: épinards, panais, laitues, fines herbes, vivaces, radis, fèves, etc.				Juillet 2021
6	Renforcer les aménagements horticoles pour le zonage commercial, industriel et institutionnel	X			

Se distinguer par l'attrait et la qualité des aménagements		Continu	Court	Moyen	Long
1	Mettre en valeur les parcs boisés, notamment le parc Edmour-J.-Harvey, le parc Armand-Frappier, le parc de l'Érablière, le parc des Étangs-Antoine-Charlebois, la Place des générations et la piste cyclopédestre du Grand-Coteau	X			
2	Développer le potentiel éducatif des divers aménagements comme le site aménagé pour les écoles du parc de l'Érablière et l'arboretum Pierre Steben			X	
3	Mettre en valeur les efforts et l'expertise des employés dans la mise en oeuvre des différents aménagements		X		
3,1	Capsule sur le choix des fleurs de la Ville et la thématique des mosaïques				Jun 2021
4	Intégrer les recommandations des Fleurons du Québec	X			

Assurer un entretien optimal des aménagements		Continu	Court	Moyen	Long
1	Offrir aux employés de la formation continue et spécialisée	X			
2	Maintenir un haut standard d'entretien des parcs, des espaces verts, des places publiques et institutionnelles			X	

Promouvoir des approches écoresponsables		Continu	Court	Moyen	Long
1	Utiliser des plantes et des arbustes qui nécessitent peu d'eau et peu d'entretien		X	X	
2	Promouvoir la réutilisation des eaux de pluie		X	X	
2,1	Faire tirer ou faire la promotion des récupérateurs d'eau de pluie			X	
2,2	Montre-moi ton récupérateur d'eau maison sous forme de concours joindre lien informatif (https://www.ecohabitation.com/guides/2799/installer-un-baril-citerne-pour-recueillir-leau-de-pluie/)		Juillet 2021		
3	Intégrer de nouvelles techniques d'entretien innovantes et écoresponsables			X	
3,1	Faire une capsule Internet sur la fermeture des terrains et promouvoir les trucs écologiques		Septembre 2021		
4	Promouvoir la plantation d'arbres à proximité des stationnements publics et privés afin de réduire les îlots de chaleur et d'augmenter l'indice de canopée (voir annexe 2)			X	
4,1	Organiser une vente d'arbres à prix réduit	1 an / 2			
5	Favoriser une démarche qui tend vers l'autonomie alimentaire				
5,1	Publiciser le choix du conseil d'autoriser les jardins en bac potager en façade de maison		Avril 2021		
5,2	Intégrer, dans les aménagements publics, des légumes en libre-service				

The background is a solid light orange color. Overlaid on this are several large, stylized, wavy lines that resemble the veins of a leaf or a feather. These lines are a slightly lighter shade of orange and are arranged in a way that they appear to flow from a central point on the right side towards the left. The word "Annexes" is written in a large, white, serif font, centered horizontally and partially overlapping the wavy lines.

Annexes

ANNEXE 1

Développement durable

Au Québec, le développement durable s'entend d'un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Le développement durable s'appuie sur une vision à long terme qui prend en compte le caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale et économique des activités de développement.»

Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.
À propos du développement durable
Consulté le 15 avril 2021 sur <https://www.environnement.gouv.qc.ca/developpement/definition.htm>.

ANNEXE 2

Les Fleurons du Québec

Créés en 2006, Les Fleurons du Québec reconnaissent les efforts d'embellissement horticole durable des municipalités québécoises par un programme de classification. La cote de classification horticole des fleurons, semblable aux étoiles pour les hôtels (1 à 5 fleurons), est valable pour trois ans et peut être affichée dans les entrées municipales. Le programme a des retombées sur les plans social (santé, bien-être, fierté), économique (développement de l'industrie horticole et attractivité du territoire pour entrepreneurs) et environnemental (verdissement urbain). Sur le plan touristique, les retombées touchent l'amélioration du paysage et la hausse de la fréquentation touristique grâce au label des Fleurons, dont la valeur est reconnue et appréciée des visiteurs québécois, canadiens et étrangers.

En 2019, la Ville de Sainte-Julie était la première municipalité québécoise à recevoir une note parfaite dans le domaine commercial et industriel.

Les Fleurons du Québec. La fierté de votre municipalité,
Consulté le 15 avril 2021 sur <https://www.fleuronsduquebec.com>.

ANNEXE 3

Ville amie des monarches

Décerné par la Fondation David Suzuki, en partenariat avec l'Espace pour la vie, le titre de «Ville amie des monarches» est décerné exclusivement aux municipalités ayant comme objectif la mise en place de mesures visant la restauration des habitats du monarque et la sensibilisation des citoyens.

Fondation David Suzuki. Devenez une ville amie des monarches.
Consulté le 15 avril 2021 sur <https://fr.davidsuzuki.org/passez-a-laction/agissez-localement/effet-papillon/ville-amie-des-monarques/>.

ANNEXE 4

L'indice de canopée

L'indice de canopée correspond à la surface d'ombre au sol que procurent les arbres sur un territoire donné. L'indice de canopée de la Ville de Sainte-Julie est de 21,6 %. Il est à noter que cet indice peut être influencé par les zones agricoles. La surface des champs ne contient que très peu d'arbres.

Communauté métropolitaine de Montréal. Grand Montréal en statistiques.
Consulté le 15 avril 2021 sur <http://observatoire.cmm.qc.ca/observatoire-grand-montreal/outils-statistiques-interactifs/grand-montreal-en-statistiques/?t=3&st=135&i=1638&p=2019&e=3>



SAINTE-JULIE

